

DEVENIR ACTEUR PRAP2S PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SANITAIRE ET SOCIAL

Public ciblé :

Toute personne travaillant à domicile ou en institution auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap, aidants familiaux., intervenants à domicile, TISF

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou dans son établissement
- Observer et analyser une situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les éventuelles atteintes à la santé
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou de son établissement
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

MOYENS PÉDAGOGIQUES & EVALUATION

- Apports théoriques illustrés de cas concrets
- Mises en situation, évaluation et réajustement
- Partage d'expériences, analyses de pratiques actuelles
- Un support pédagogique synthétisant les éléments clés de la formation est remis à l'apprenant
- Test de positionnement en amont et en aval de la formation
- Un questionnaire de satisfaction est soumis en fin de formation

34

PROGRAMME

- **Identifier les enjeux de la prévention, d'un accompagnement, les indicateurs et les acteurs**
 - Définition des enjeux et de l'ALM
 - Le droit de retrait
 - Les bénéfices de la prévention & l'action de prévention
- **Appréhender les risques de son métier**
 - Dissocier : danger, situation de travail dangereuse et dommage
 - Les familles de risques liés à l'activité physique
 - Le document unique
- **Découvrir le mode de fonctionnement et les limites du corps humain**
 - Le fonctionnement du corps humains et les mesures de prévention pour le préserver
- **Observer une situation de travail pour repérer les situations dangereuses**
 - Les 3 composantes de l'homme au travail : activité mentale, physique et émotionnelle
 - Analyser les courbes de risques d'atteinte à la santé

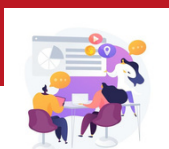
Proposer et remonter des pistes de solution

- Les 9 Principes Généraux de Prévention (PGP)
- Le choix des mesures de prévention
- **Améliorer les situations de travail**
 - Les 5 grands principes de sécurité physique et d'économie d'effort
 - Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
 - Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- **Epreuve certificative de 40mn**

LES + DE LA FORMATION

- Formation certifiante délivrée par la CARSAT
- Programme de formation actualisé pour intégrer l'ALM (Accompagnement à La Mobilité)
- Formation qui intègre de nombreuses mises en situation avec utilisation de manutention

Module proposé en Présentiel



FORMATEUR(TRICE)

- Formateur(trice) PRAP2S certifié par l'INRS